

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2024

Le vingt et un novembre deux mille vingt-quatre, à 20 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente).

Présents : Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Vanessa MESSAMER, Sandrine RUCHE (élues), Manuel MUNOZ, Catherine PERRET, Martine TURPIN, Liliane SAPPEY (nommés).

Excusés : Isabelle ASNI-DUCHÊNE (Présidente) (pouvoir à Mélanie AYISSI-DUBOULOZ), Edwige NONNE, Céline PRUD'HOMME (pouvoir à Vanessa MESSAMER), Frédéric RIMET (élus).

Secrétaire de séance : Catherine PERRET

Date de convocation : 15 novembre 2024.

Le quorum étant atteint la séance débute à 20 h 05.

ORDRE DU JOUR

- Validation du compte-rendu du 29 octobre 2024
- Sortie des Anthychoises 2025
- Colis de Noël
- Service civique
- Devenir de l'appartement aux Hutins
- Aides et secours
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 29 OCTOBRE 2024

Le procès verbal a été approuvé à l'unanimité.

SORTIE DES ANTHYCHOISES 2025

La Vice-Présidente informe que la sortie des Anthychoises sera fixée dorénavant au printemps car trop d'événements déjà prévus en fin d'année. La prochaine sortie aura lieu entre avril et juin, en dehors des périodes de vacances ou jours fériés. Mélanie AYISSI-DUBOULOZ demande au conseil leurs idées de sorties.

Vanessa MESSAMER propose le petit train du Montensers pour se rendre à la Mer de Glace à Chamonix.

Sandrine RUCHE suggère une sortie au village de Gruyère en Suisse avec visite à la fromagerie et restaurant sur place et autre visite de la chocolaterie Cailler.

Manuel MUNOZ propose la visite de la mine de sel de Bex en Suisse.

Sandrine RUCHE mentionne un spectacle ou théâtre au Casino d'Evian.

Autres propositions de Manuel MUNOZ : une traversée en bateau CGN sur le Léman et repas en Suisse ou de Vanessa MESSAMER : une sortie sur la barque du Léman.

La Vice-Présidente demande le choix préféré à chacun et il s'avère que les deux premières propositions, la sortie au Montenvers et celle en Gruyère l'emportent. Mélanie AYISSI-DUBOULOZ va se renseigner en avance sur les ouvertures, l'accessibilité du Montenvers, etc... Elle demande quel jour du weekend de préférence choisir ? Martine TURPIN répond qu'il y a souvent plus de monde le dimanche et qu'il est préférable de choisir le samedi. Voir ce qui est possible... Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion.

COLIS DE NOËL

La Vice-Présidente annonce que 262 colis de Noël sont réservés pour l'instant. Les personnes ont jusqu'au 29 novembre pour répondre. Le CMJ effectuera une permanence le 14 décembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Mélanie AYISSI-DUBOULOZ, Martine TURPIN, Manu MUNOZ et peut-être Catherine PERRET seront présents le matin et pour l'instant Liliane SAPPEY l'après-midi. Les jeunes vont préparer un questionnaire pour faire parler les anciens de leur vie d'avant. Un couple et une autre personne ont fait don de leur colis qui seront offerts au Restaurant du Coeur via des bénévoles de la commune Robert GRENAT ou Joëlle COLLARD-MOUTTON.

SERVICE CIVIQUE

La Vice-Présidente informe que deux jeunes du service civique devaient normalement commencer le 7 décembre 2024 mais que personne ne s'est pour l'instant proposé. Les mêmes problèmes de recrutement sont rencontrés dans les autres communes dont Thonon.

DEVENIR DE L'APPARTEMENT AUX HUTINS

Dans le but de ne pas laisser cet appartement vacant, Mélanie AYISSI-DUBOULOZ rappelle que des réunions suivantes ont été organisées :

- Avec Habitat et Humanisme en présence de Martine TURPIN et l'Adjointe au Maire Christine JACQUIER. Il s'avère que cet organisme loue uniquement les appartements en normes énergétiques A, B, C ou D, alors que cet appartement aux Hutins est classé E. Le projet est donc annulé.
- Avec La Mission Locale en présence de Mélanie AYISSI-DUBOULOZ et Christine JACQUIER. Ils s'occupent des jeunes du Chablais en difficulté et les aide à trouver un logement proche de leurs activités professionnelles ou de leur centre de formation. La Mission Locale réglerait un loyer directement à la Mairie d'Anthy-sur-Léman et s'occuperait de le sous-louer à des jeunes. Le conseil du CCAS donne son aval pour que ce sujet soit proposé lors d'un prochain conseil municipal. La Vice-Présidente précise que ce genre d'accord nécessite une convention entre la Mairie et la Mission Locale.

AIDES ET SECOURS

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ informe avoir reçu un homme de 43 ans, en contrat chez Citroën, qui a des problèmes de logement et dort dans sa voiture la plupart du temps.

Elle a tout d'abord fait une demande de domiciliation en Mairie puis lui a conseillé de faire une demande de logement social. Pour lui venir en aide rapidement, elle lui a accordé un bon de 50 euros à Carrefour pour des produits de premières nécessités. Cet homme a abandonné son travail à Lyon pour venir dans la région. Il a été hébergé un moment chez sa cousine et participait aux frais de logement et nourriture mais cette dernière l'a congédié. Il a passé

ensuite des nuits à l'hôtel, mais n'ayant plus suffisamment de finances, a été contraint de dormir dans sa voiture. Il ne savait pas qu'il pouvait occuper le parking couvert. La Vice-Présidente a, à cet effet, averti la police municipale de le laisser s'y garer. Elle a conseillé à cet homme d'accepter les aides qui lui sont proposées, malgré sa timidité. Ses collègues sont au courant et essaient de faire le maximum pour le soulager. Si Monsieur ne parvient pas à trouver un logement rapidement, il pense repartir soit à la Réunion, dont il est originaire, soit retourner vivre à Lyon.

QUESTIONS DIVERSES

Un compte-rendu sur le repas des Aînés est demandé. La Vice-Présidente fait part des retours très positifs. Très bon repas, belle voix de la chanteuse avec juste le regret de ne pas avoir pu danser pour certains. Des éloges ont été données aux enfants du CM2 qui ont été très gentils, serviables, bien éduqués etc... La décoration faite par l'école a bien été admirée. A ce sujet, l'école a demandé qu'on leur dise ce qu'on aimerait en décoration de table à l'avance.

Vanessa MESSAMER félicite les enfants qui ont fait un bon travail et ont été disciplinés pendant le service. Par-contre, il a été plus difficile de les gérer à partir de 15 heures jusqu'à 16h30. Elle propose de faire un geste de remerciement pour ces enfants. L'idée de la cagnotte au repas est écartée. Vanessa MESSAMER préfère que cela vienne du CCAS et propose que chaque membre fasse un don pour leur payer une crêpe lors de la manifestation du marché de Noël. Décision adoptée. Mélanie AYISSI-DUBOULOZ avait déjà prévu de leur envoyer une lettre de remerciement à chacun et pourra y ajouter un bon pour une crêpe.

Liliane pose la question si une personne qui a sa maison secondaire peut venir au repas. Il est répondu que oui, sachant que ces personnes viennent vivre de temps en temps sur la Commune. Sandrine RUCHE propose qu'un autre repas plus adapté pour les enfants soit prévu l'année prochaine. Il serait mieux apprécié par eux et probablement moins onéreux. Elle rajoute que l'association du DAMIER CLUB d'à côté a trouvé le lieu bruyant après le repas avec l'excitation des enfants... Voir à éviter que ces deux manifestations se passent en même temps. Martine TURPIN précise qu'ils étaient 8 bénévoles à la vaisselle et donc pas présents en salle en contact avec les aînés, ce qui peut être dommage. Elle rajoute les problèmes des bouilloires qui disjonctaient et surtout le café difficile à préparer pour autant de monde et qui arrivait froid... Le Conseil décide alors de voir pour un emprunt à une association ou d'acheter le café chez Richard qui prêtera la machine.

Pour éviter de faire la vaisselle, Mélanie AYISSI-DUBOULOZ rappelle qu'il serait onéreux de rendre la vaisselle sale, un devis avait déjà été fait et s'élevait à 4 euros par personne.

Manuel MUNOZ ajoute qu'il est pénible de livrer les repas le soir pour les personnes qui ne peuvent venir ou qui ont dû annuler au dernier moment car malades. Sandrine RUCHE rajoute que certaines sont exigeantes en demandant du vin par exemple ! Le Conseil décide alors que la livraison de repas ne se fera plus.

Pour finir, vu que des personnes réclament à danser, la Vice-Présidente reprendra le groupe de l'an passé JO MUSIC qui avait été bien apprécié et le réservera à l'avance pour le 15 novembre 2025, date fixée pour le repas des Aînés.

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ informe le conseil qu'un logement social T2 s'est libéré et qu'un seul dossier sera étudié, celui d'une seule personne née en 1937 pour un rapprochement familial. Elle a mentionné également au bailleur social le nom de la personne qui vit dans sa voiture et a rappelé le dossier refusé la dernière fois pour absence de documents nécessaires.

Vanessa MESSAMER pense que ce serait justifié de remercier les membres du CCAS, par exemple en leur offrant un colis de Noël. Manuel MUNOZ se dit gêné et préfère un autre geste. Il est donc proposé de prévoir un apéritif dinatoire entre membres du CCAS un soir, hors réunion. Voir si cela est accepté.

La prochaine réunion est fixée au 13 mars 2025, sous réserve que la Présidente Isabelle ASNI-DUCHÊNE puisse y assister.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le secrétaire de séance,
Catherine PERRET



La Vice-Présidente,
Mélanie AYISSI-DUBOULOZ

